



POLYTECH[®]
CLERMONT-FERRAND

Numéro spécial TAXE D'APPRENTISSAGE

Participer au financement de la pédagogie : enjeu financier stratégique pour la formation des élèves-ingénieurs, la taxe d'apprentissage représente 30 % des recettes propres de l'école.

Investir dans de nouveaux équipements pédagogiques : parc machines, matériel TP, démonstrateurs...



Développer des programmes pédagogiques en adéquation avec les besoins de l'entreprise.

Renouveler le matériel pédagogique existant : équipement informatique, logiciels nouvelle génération...



**POURQUOI
VERSER
VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE
À POLYTECH
CLERMONT-FERRAND
?**



Offrir aux élèves-ingénieur-e-s des modalités d'apprentissage innovantes : workshop, voyages d'études, projets école-entreprise...



La formation professionnalisante dispensée par Polytech Clermont-Ferrand nécessite de plus en plus un appui financier pour :

- mettre à jour ses moyens pédagogiques (NTIC, travaux pratiques,...)
- multiplier les expériences professionnelles (visite d'usines, de chantiers,...)
- associer le plus grand nombre de professionnel-le-s à la formation (conférencier-e-s, encadrement et suivi de projets, participation à l'enseignement,...).

GRÂCE À VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE :



POLYTECH CLERMONT-FERRAND A INVESTI DANS LA FORMATION DES ÉLÈVES-INGÉNIEUR-E-S :

- Participation à des formations en entreprise destinées aux élèves-ingénieur-e-s
- Renouvellement d'équipements de salle de TP
- Mise en sécurité des halls technologiques (génie civil, génie biologique, génie physique) et salles de TP (génie électrique)
- Installations de tableaux interactifs
- Renforcement du réseau informatique interne
- Renouvellement des équipements de salles informatiques
- Financement de visites de chantiers et de voyages d'étude
- Augmentation du fond documentaire scientifique et technique
- Rémunération d'intervenant-e-s industriel-le-s...

POLYTECH CLERMONT-FERRAND FINANCERA LES PROJETS PÉDAGOGIQUES :

- Inscription à des cours en ligne internationaux
- Achat d'équipements de salles de TP
- Poursuite des projets pédagogiques : voyages d'étude, projets génie biologique, électrique, physique
- Renouvellement des équipements de salles informatiques
- Financement de visites de chantiers et de voyages d'étude
- Rémunération d'intervenant-e-s industriel-le-s...

DONNÉES CLÉS

1000 élèves-ingénieur-e-s

6500 ingénieur-e-s diplômé-e-s

6 diplômes d'ingénieur-e-s

80 contrats d'alternance

350 stages en entreprises chaque année

2850 heures d'enseignement dispensées par des professionnel-le-s

50 conventions de partenariat en cours avec des industriels

60 accords de partenariat internationaux

100% de mobilité internationale

Implication dans **3** pôles de compétitivité et **5** clusters

Polytech Clermont-Ferrand est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage dans les catégories suivantes :

Quota

Quota apprentissage via le CFAI d'Auvergne

Hors Quota

Groupe B

(Niveaux I et II : Diplôme à partir de Bac + 3)

Contacts

DIRECTEUR DES RELATIONS ENTREPRISES

Claude Bacconnet - 04 73 40 75 34

claude.bacconnet@uca.fr

RESPONSABLE STAGES / TAXE D'APPRENTISSAGE

Claire Bonton - 04 73 40 77 01

claire.bonton@uca.fr



POLYTECH
CLERMONT-FERRAND

POLYTECH CLERMONT-FERRAND

Campus universitaire des Cézeaux
2, av. Blaise Pascal - TSA 60206
CS 60026 - 63178 AUBIÈRE cedex

04.73.40.75.00

www.polytech-clermont.fr



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne



POLYTECH

SUIVEZ NOTRE ÉCOLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Crédit photos : Communication Polytech - Hey'DdyZ
Réalisation : BECOME
Impression : Groupe Drouin Maître Imprimeur



L'école est certifiée ISO 9008:2015
sur l'ensemble de ses formations depuis février 2017.

